PRÉSENTATION

GÉNÉRALE

La vie étudiante à Paris Diderot, c'est :

- + de 50 associations étudiantes actives sur le campus
- + de 80 projets subventionnés par an
- des ateliers de pratique artistique
- des forums citoyens ou de solidarité sur le campus, dans les composantes
- une association sportive proposant des activités physiques et de loisirs

Pour vous aider à profiter au mieux de ce dynamisme, vous trouverez dans ce guide :

- des informations utiles pour vous aider à monter et financer un projet, à monter une association
- une présentation des services de la vie étudiante et de la culture
- des informations sur la validation de l'engagement étudiant et le projet Cap en Fac
- un annuaire des associations étudiantes domiciliées à Paris Diderot ou très présentes par leurs actions sur le campus

Retrouvez toute l'actualité de la vie étudiante sur :
http://www.univ-paris-diderot.fr - rubrique " Vivre à l'Université "
votre Espace Numérique de Travail, accessible depuis le site de l'université

Le Bureau de la vie étudiante

Son rôle est d'accompagner les étudiants dans leurs projets, de favoriser leur engagement dans la vie de l'université et de faciliter leur vie quotidienne :

- conseils sur la constitution et la gestion d'une association étudiante
- aide aux projets associatifs, depuis leur conception jusqu'à leur financement
- examen de demandes de financement présentées devant la CSIE (Commission de Solidarité et des Initiatives étudiantes)
- examen de demandes d'aide sociale, en collaboration avec le CROUS

Le Bureau de la Vie étudiante organise également chaque année une Journée de la Vie étudiante et de la Vie associative qui présente :

- les différentes associations étudiantes
- les différents services de l'université touchant à la vie étudiante

Il travaille en liaison notamment avec la Mairie de Paris, la Mairie du 13e, ainsi que de nombreux partenaires (voir page 16)

Contacts

Bureau de la Vie Etudiante
Les Grands Moulins, bâtiment A, Rdc
Tél : 01 57 27 55 27 / 01 57 27 55 37 / 01 57 27 55 38 / 01 57 27 55 26
bve@univ-paris-diderot.fr

Délégué à la Vie étudiante :
Frédéric Tournier enseignant-chercheur UFR LAC
frederic.tournier@univ-paris-diderot.fr

Chargée de mission FSDIE
Carine Trevisan enseignante-chercheuse UFR LAC
carine.trevisan@univ-paris-diderot.fr

Chargée de mission Validation de l'Engagement Etudiant (VEE)
Fouzia Mailly-Zerari enseignante-chercheuse
vee@univ-paris-diderot.fr

Chargée de mission Cap en Fac
Celine Masson enseignante-chercheuse UFR Sciences Humaines Cliniques
celine.masson@univ-paris-diderot.fr

Responsable administrative du BVE
Annie Lozac'h-Vilain
Tél : 01 57 27 55 26
annie.lozach@univ-paris-diderot.fr

Chargée de la VEE et de la CVU
Sandra Randrianaly
Tél : 01 57 27 55 38
sandra.randrianaly@univ-paris-diderot.fr

Chargée de la CSIE
Corinne Jacquet-Songeons
Tél : 01 57 27 55 37
corinne.songeons@univ-paris-diderot.fr

Chargée des opérations financières
Céleste Zoppe
Tél : 01 57 27 55 27
celeste.zoppe@univ-paris-diderot.fr

PARIS DIDEROT
www.univ-paris-diderot.fr
Université Paris Diderot
TOURBILLONS SPIRALES
ET LABYRINTHES
10 & 25
MAI 2010
11 et 12 mai
Journées d'études pluridisciplinaires
du 10 au 21 mai
6èmes Rencontres chorégraphiques européennes 7 au Livre
du 10 au 25 mai
Exposition Art ac Science

Le Service Culture

Le Service Culture propose des conseils et un soutien logistique aux étudiants qui sont à l'initiative d'un projet artistique personnel ou collectif, des ateliers pour développer la pratique artistique en amateur et des « bons plans » :

- **Expositions** : le Hall des Grands Moulins et la Brasserie du CROUS accueillent des expositions proposées par les étudiants et les personnels de l'université. Les dossiers de demande d'utilisation du Hall sont à retirer au Service Culture. Ils sont soumis pour avis à une commission d'attribution qui se réunit deux fois par an.

- **La Semaine Culturelle de l'Université Paris Diderot au Réfectoire des Cordeliers** présente chaque année les spectacles des étudiants et des personnels de l'université. Renseignements sur les conditions de participation auprès du Service Culture.

- **Les ateliers Denis Diderot :** ces ateliers semestriels de pratiques artistiques et culturelles gratuits sont ouverts aux étudiants et aux personnels de l'université, quelles que soient leur expérience et leur pratique (sans validation). Inscription aux ateliers du premier semestre à partir du 4 octobre 2010 au Service Culture. Début des ateliers : 12 octobre 2010.

- **Invitations et billetterie à tarifs préférentiels** pour des spectacles de danse, théâtre, opéra, concerts, ou expositions.

- **CinéDiderot :** Ce ciné-club présente, en version originale sous-titrée, des films rares, inédits ou peu connus, du « nanar » au chef-d'œuvre. Chaque séance est l'occasion de dialoguer avec un ou plusieurs invités : cinéastes, enseignants, journalistes, écrivains. CinéDiderot est gratuit et ouvert à tous. Programmation tous les mercredis d'octobre à mai.

Service Culture
Tél : 01 57 27 64 36 - service.culture@univ-paris-diderot.fr
Les Grands Moulins, Bât. A, Rez-de chaussée, le Loft
http://www.univ-paris-diderot.fr - **rubrique « Vivre à l'université »**

Des partenaires privilégiés et adresses utiles :

Partenaires

↘ Animafac

Réseau d'échanges d'expériences et centre de ressources pour les initiatives étudiantes proposedes outils de développements aux associations : formations, accompagnement, guides et fiches pratiques en ligne...
www.animafac.net
Maison des Initiatives Etudiantes, 2e étage - 50, rue des Tournelles
75003 Paris - Tél : 01 49 96 49 96 - iledefrance@animafac.net

↘ Bétonsalon

Situé sur l'esplanade Pierre Vidal-Naquet, Bétonsalon est un centre d'art et de recherche pluridisciplinaire.

Ouvert du mardi au samedi de 11h à 19h, entrée libre

contact :
Directrice : Mélanie Bouteloup
Tél : 01 45 84 17 56
publics@betonsalon.net
www.betonsalon.net

↘ Le CIDJ (Centre d'Information et de Documentation Jeunesse)

Accueille et informe les jeunes sur tous les sujets qui les concernent : orientation, études, métiers, mobilité internationale, initiatives et projets, stages et jobs.

Pour connaître tous les services du Cidj et son agenda, **consulter**
www.cidj.com
CIDJ 101 quai Branly, 75015 Paris
Tél : 01 44 49 12 00
M° Bir Hakeim ou RER C Champs de Mars

↘ Maison des Initiatives Etudiantes

Créée par la Mairie de Paris, la Maison des initiatives étudiantes (MIE) soutient et accompagne les initiatives des étudiants sur le territoire parisien en leur proposant de multiples services et un accompagnement personnalisé des porteurs de projet.

Fête de l'Université
Paris-Diderot
Tous les Moulins du Monde
Les Grands Moulins de Paris
10
JUIN
10

Toutes les ressources matérielles et les services proposés sont gratuitement mis à la disposition des étudiants inscrits à la MIE :
salles de réunion et de répétition ; galerie d'exposition ; bureaux associatifs ; moyens techniques : photocopieur et télécopieur ; centre de documentation…

Renseignements et dossier d'inscription sur :
www.mie.paris.fr
Maison des initiatives étudiantes
50, rue des Tournelles, 75003 Paris
Tél : 01 49 96 65 30
M° Bastille ou Chemin Vert

↘ La Mairie de Paris

La Mairie de Paris se mobilise pour vous faciliter la vie dans de nombreux domaines.
En soutenant vos projets associatifs : la Mairie de Paris encourage les associations étudiantes qui développent des initiatives d'intérêt général pour la ville et ses habitants en leur attribuant des subventions sur projet.
Télécharger le dossier sur le site www.paris.fr, **rubrique Paris Pratique/Etudiants.**
En simplifiant votre vie au quotidien : la Mairie a accompagné les universités de Paris dans la mise en place d'une carte unique « étudiant de Paris » qui vous permet d'accéder à de nombreux services.
En accueillant les étudiants étrangers : de début septembre à mi-décembre, la Ville de Paris, le Crous de Paris et la Cité internationale mettent à la disposition des nouveaux arrivants à Paris deux services d'accueil, du lundi au jeudi de 9h à 16h30, et le vendredi de 9h à 16h. Ils y trouveront les informations nécessaires à la réussite de leur séjour : ouverture d'un compte bancaire, pistes de logement, carte de séjour…
Consultez également le site www.etudiantdeparis.fr, **rubrique Etudiants étrangers.**
En attribuant des bourses dans le cadre du programme Erasmus, la Mairie vous aide à concrétiser votre projet de mobilité dans l'espace européen et valorise votre cursus dans l'enseignement supérieur.

↘ Radio-Campus : 93.9 FM

Radio Campus Paris est une radio associative, étudiante et indépendante qui émet tous les jours de 17h30 à 05h30. Radio à la programmation alternative tournée vers les étudiants, Radio Campus Paris s'adresse à tous les esprits curieux. Elle informe ses auditeurs de l'actualité étudiante et culturelle en Ile de France et encourage les nouvelles

créations en s'associant toute l'année à des projets innovants (événements étudiants, concerts, théâtre, cinéma...).
Pour rejoindre l'équipe, écouter la radio 24h/24, retrouver toutes les émissions en podcast, gagner des places de concert, consulter l'agenda étudiant, faire part de vos initiatives…
Rendez-vous sur le www.radiocampusparis.org

Des sites à connaître, des adresses utiles

↘ Caisse d'allocations familiales :
Pour les aides au logement
Possibilité de prise en charge d'une partie des coûts de la formation du Bafa pour devenir animateur
www.caf.fr

↘ Centre de réception des étudiants étrangers
En-dehors de la période de la rentrée universitaire

92 Bd Ney, 75018 Paris
Métro : Porte de Clignancourt – Ligne 4

↘ Cité internationale universitaire de Paris
Pendant la période de la rentrée universitaire, centre provisoire de réception des étudiants étrangers

Maison internationale
17, boulevard Jourdan, 75014 Paris
RER B / T3 : Cité Universitaire

↘ CROUS de Paris
Centre Régional des Œuvres Universitaires et Sociales
Programme culture actions (aide aux projets culturels ou d'engagement citoyen)
39, avenue Georges Bernanos, 75005 Paris
Tél : 01 40 51 37 03 /11/15 - www.crous-paris.fr

↘ Conseil régional d'île de France
33, rue Barbet de Jouy, 75007 Paris
Tél : 01 53 85 53 85 - www.iledefrance.fr

↘ Fondation de France
40 av Hoche, 75008 Paris
Tél : 01 44 21 31 00 - www.fdf.org

Mairie de Paris
4, rue Lobau, 75004 Paris
Paris jeunes aventure- Paris Jeunes Talents :
www.portailj.paris.fr **Rubrique « se lancer »**

Mairie du 13e
1, place d'Italie, 75013 Paris
Standard 01 44 08 13 13
Lundi - Vendredi : 8h30 - 17h Jeudi: 8h30 - 19h30

La Maison des Associations du 13e
11, rue Caillaux, 75013 Paris
Tél : 01 56 61 77 60 - maison.asso.13@paris.fr

LMDE, la mutuelle des étudiants
La Mutuelle des Etudiants met en place un fonds d'aide financier, logistique et médiatique pour vous aider à réaliser vos projets.
Afin de promouvoir la citoyenneté en milieu étudiant et de valoriser la démarche associative, la LMDE peut désormais vous soutenir dans vos démarches et vos financements.
Fonds d'aide aux associations étudiantes
37, rue Marceau BP 210, 94203 Ivry-sur-Seine
www.lmde.com

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
Portail étudiant du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.
www.etudiant.gouv.fr

Ministère de la Jeunesse et des Solidarités actives
Créer, comprendre, s'informer sur les associations
www.associations.gouv.fr - www.jeunesse.gouv.fr
un programme qui encourage, soutient et valorise la capacité d'initiative des jeunes de 11 à 30 ans, dans tous les domaines
www.enviedagir.fr

Ministère de la Culture et de la Communication
3, rue Valois, 75001 Paris
Tél : 01 40 15 80 00

↘ Préfecture de Paris

Préfecture de Police de Paris - bureau des associations
12, quai de Gèvres, 75004 Paris
Tél : 01 49 96 30 38 / 39
www.prefecture-police-paris.interieur.gouv.fr

↘ Sites utiles pour les associations

- www.journal-officiel.gouv.fr
- www.loi1901.com
  informations et aide à la création d'association
- www.insee.fr
  pour l'inscription au répertoire SIRENE et l'obtention d'un numéro SIRET
- www.adminet.fr/associations

↘ Réseau Université Sans Frontières

Le Réseau Universités Sans Frontières (RUSF) est un collectif regroupant des associations, des syndicats et des partis politiques. Son but est de lutter contre les éventuelles discriminations à l'encontre des étudiants étrangers. Son action a lieu au niveau de la défense individuelle (assistance administrative et juridique, recours administratifs et contentieux) et de l'action collective (auprès des instances universitaires, préfectorales et nationales) afin de promouvoir une politique plus juste et plus humaine envers les étudiants étrangers. Le RUSF dispose d'une antenne à l'Université Paris Diderot-Paris 7.

Contact :
rusf-p7@rezo.net .
www.rusf.org

↘ Site de tous les étudiants de Paris

www.etudiantdeparis.fr

Vous y trouverez :

- un magazine en ligne : actualité de la vie étudiante à Paris, portraits d'associations, interviews…
- des fiches pratiques : logement, jobs, bourses, santé, aides aux projets, loisirs, étudiants étrangers
- un agenda d'événements gratuits ou à petits prix
- des invitations pour des événements (concerts, spectacles, expos, festivals…).

↘ SMEREP

Son but est d'accompagner les responsables associatifs dans la mise en place d'actions de prévention, notamment la lutte contre la consommation excessive d'alcool. La SMEREP peut vous aider en soutien logistique et méthodologique.

Contact :
Contact@smerep.fr
http://www.smerep.fr/prevention/agir-tous-ensemble
http://www.smerep.fr

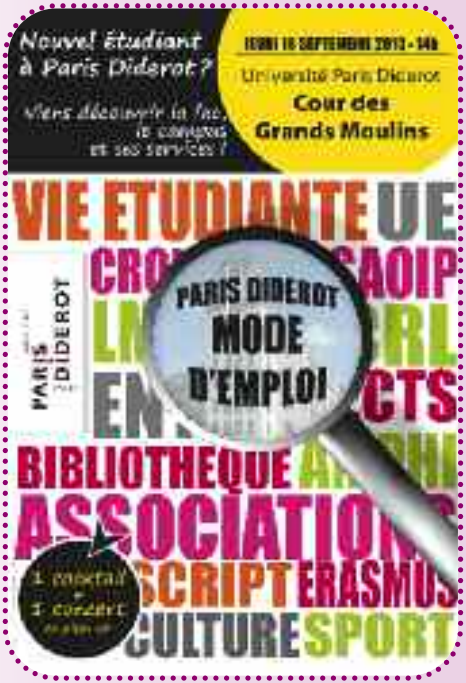

Les grands rendez-vous

Les activités étudiantes

Des lieux et des événements à retenir en 2010-2011 :

↘ **le hall d'accueil de la bibliothèque** présente toute l'année des vitrines thématiques mettant en valeur ses collections, accueille des expositions temporaires en partenariat avec le Service Culture

↘ **le hall des Grands Moulins et la brasserie du CROUS** accueillent des expositions proposées par les étudiants et les personnels de l'université

↘ **Paris Diderot, mode d'emploi** : journée d'accueil des nouveaux étudiants.
Le 16 septembre 2010

↘ **La journée de la vie associative et de la vie étudiante** : journée festive de présentation des associations ainsi que des services dédiés à la Vie étudiante.
Le 23 septembre 2010

↘ **La journée nationale des Services des Sports Universitaires « Sports découverte »**.
Le 4 octobre 2010

↘ **La Semaine du Goût** : Gérard Cagna, chef étoilé investira le campus afin de sensibiliser les étudiants à « Manger bon bien et pas cher ».
Semaine du 11 octobre 2010

↘ **La Fête de la Science** : une semaine de manifestations et de présentations scientifiques ouvertes à tous.
Du 21 au 23 octobre 2010

↘ **« 40 ans du mouvement de libération des femmes »** : Conférence de Gisèle Halimi et manifestations sur le thème des violences faites aux femmes.
Le 16 novembre 2010

↘ **En 2010, l'université fête ses 40 ans « Les Années Lumière »** : le thème retenu évoque à la fois l'héritage des Encyclopédistes et les recherches - en physique et en astrophysique notamment - dans lesquelles notre université s'est illustrée. Au programme : Denis Diderot en résidence, Salons et consultations encyclopédiques, Portraits croisés, spectacles, Bourse aux Mémoires…
D'octobre 2010 à juin 2011

↘ **Les Entretiens des Grands Moulins 2010 « Nouveaux Mondes »** mettront en présence un savant (médecin, astrophysicien, anthropologue, philosophe, historien, psychanalyste, mathématicien…) et un artiste (écrivain, cinéaste, musicien, plasticien, comédien…), permettant ainsi de tisser le réel et l'imaginaire et d'ouvrir des perspectives sur le XXIème siècle

↘ **La journée internationale des femmes.**
Mars 2011

↘ **Le Festival Ici et Demain** : ce festival artistique étudiant se déroule chaque année dans 44 lieux de la capitale. C'est l'occasion de découvrir les talents étudiants au travers de plus de 100 spectacles et événements.
Mars 2011

↘ **Universiforme** : Sept universités parisiennes s'associent pour organiser une journée de la forme et du bien-être.
Avril 2011

↘ **Les Cafés Santé** : organisés plusieurs fois par an par le Service de Médecine Préventive et les associations partenaires dans le hall de la Bibliothèque

↘ **Le groupe chorégraphique** « La Peau, la Pulpe et le Noyau » de l'Université Paris Diderot organise sur une thématique, en lien avec l'ASP7, le SUAPS, le Service Culture, le Théâtre du Lierre et d'autres partenaires :

- des soirées « dansenquestions » au fil de l'année
- et au printemps : le festival 7 au Lierre, sous forme de rencontres chorégraphiques universitaires européennes

Pour plus d'informations consulter régulièrement le site de l'université :
www.univ-paris-diderot.fr

La VEE

L'Université Paris Diderot reconnaît et valorise l'engagement associatif ou personnel des étudiants en leur permettant de valider leur action sous forme d'une UE de 3 crédits ECTS sans note.

↘ Soit sous la forme d'une **UE libre** rentrant dans les 30 crédits d'un des semestres (choix possible une seule fois par diplôme)

↘ Soit sous la forme d'une ou plusieurs **UE facultative(s)** , « en plus » des 30 crédits, qui seront comptabilisées dans le **supplément du diplôme de l'étudiant** (document officiel regroupant les compétences académiques et extra académiques acquises par l'étudiant au cours de la préparation d'un diplôme)
NB : nouvelle possibilité à partir de la rentrée 2010-11

L'université souhaite ainsi :
- **encourager la prise de responsabilités** des étudiants dans leurs pratiques de solidarité, culturelles ou sportives
- **reconnaître** le potentiel de formation et d'enrichissement personnel qui faciliteront l'insertion professionnelle d'un étudiant
- permettre à un étudiant de **conjuguer** travail universitaire et investissement individuel

L'engagement de l'étudiant devra être :

Citoyen, solidaire, bénévole et laïque

Il s'adresse :
↘ aux **élus dans les instances de l'université** à condition qu'ils aient suivi la formation qui leur est proposée et qu'ils observent les mêmes règles (voir plus loin) que les autres étudiants engagés pour valider leur UE

↘ aux **tuteurs pédagogiques** : étudiants de L3 et de M1 encadrant des plus jeunes (seuls étudiants rémunérés autorisés)

↘ aux **tuteurs d'accueil** des étudiants étrangers (voir le Bureau des Relations Internationales)

↘ aux **tuteurs de Cap en Fac** non rémunérés (voir page 31)

↘ à tous ceux qui exercent une **responsabilité**
- au sein d'une association de filière ou d'une fédération à Paris Diderot (voir page 74),
- au sein d'une association culturelle ou sportive intra (voir pages 38 et 70) ou extra Paris Diderot

↘ à ceux qui ont ou souhaitent avoir une activité de **solidarité** locale ou internationale (voir pages 62)
- au sein de l'université : Relais Handicap, Ebisol…
- à l'extérieur de l'université : quelques exemples d'associations nationales : Afev, ZupdeCo, Secours Populaire, Croix Rouge, Restos du cœur, Genepi, Starting block…

↘ l'étudiant peut aussi rejoindre les associations de son quartier, de sa mairie (portail *simpa* regroupant toutes les associations de Paris à consulter)

↘ et puisque le 13e arrondissement est aussi son lieu de vie, il est vivement conseillé de contacter la trentaine d'associations solidaires prêtes à l'accueillir (voir site de la **maison des associations du 13e**, voir page 21)

↘ à tout étudiant ayant un projet individuel clairement défini et autorisé par son enseignant responsable.

la validation (VEE) de l'UE sous forme de 3 crédits sans note, qu'elle soit libre ou facultative, est soumise aux mêmes règles qu'il est important de respecter (guide de l'engagement téléchargeable sur le site de l'université et disponible aux secrétariats) :

↘ Procédure de validation
au début du semestre : Remettre au secrétariat pédagogique du cursus la charte d'engagement dûment remplie ; elle tient lieu d'autorisation d'inscription pédagogique dans cette UE.

Sur celle-ci figurent les coordonnées de l'association, l'activité de l'étudiant . Elle devra être co-signée par le responsable de l'association et par l'enseignant responsable de la VEE : le responsable de la mention de Licence (voir liste ci-dessous), qu'il est important de rencontrer.

↘ en fin d'année (session d'examens mai-juin) que l'UE choisie soit au premier ou au second semestre :
présentation du bilan rempli par le responsable de l'association et rédaction d'un rapport suivi d'un entretien avec l'enseignant responsable de la VEE de votre mention ou d'un jury.

NB : l'étudiant qui pour des raisons de mobilité ou de clôture de diplôme a besoin d'être évalué en janvier pourra en faire la demande auprès de l'enseignant.

Attention ! la plupart des engagements couvre toute l'année universitaire.

Contact :
Fouzia Mailly-Zerari
Enseignante-chercheuse en sciences du vivant
chargée de mission pour la VEE
Bureau de la Vie Etudiante
Rdc des Grands Moulins
Tél : 01 55 27 55 38
vee@univ-paris-diderot.fr

Guide de l'engagement étudiant
téléchargeable sur le site de l'université

Directeurs des mentions de Licence 2009-2010

Domaine Arts, Lettres, Langues

Etudes cinématographiques
Pierre Berthomieu - pierre.berthomieu@libertysurf.fr
Langues étrangères appliquées (LEA)
jean-Michel Benayoun - direction@eila.univ-paris-diderot.fr
Langues, littérature,civilisations étrangères (LLC&E) anglais
Emmanuelle Delanoe-Brun - delanoe@univ-paris-diderot.fr
Langues, littérature, civilisations étrangères (LLCE) langues orientales
Claire Brisset - claire.brisset@univ-paris-diderot.fr
Lettres
Jean Vignes - je.vignes@free.fr

Domaine Droit, économie, gestion, sciences humaines et sociales

Sciences économiques et sociales
Eric Magnineric - magnin@univ-paris-diderot.fr
Géographie
Sophie Baudet-Michel - sophie.baudet-michel@univ-paris-diderot.fr
Histoire
Petrowiste Judicaël - judicael.petrowiste@free.fr
Psychologie
Laurie Laufer - laurie.laufer@wanadoo.fr
Sociologie
Denis Merklen & Zahia Ouadah-Bedidi - denis.merklen@ehess.fr
zahia.ouadah-bedidi@univ- paris-diderot.fr
Sciences du langage
Hi Yu Yoo - yoo@linguist.jussieu.fr

Domaine Sciences, technologie et santé

Chimie
Cyrille Costentin - cyrille.costentin@univ-paris-diderot.fr
Informatique
Jean-Marie Rifflet - jean-marie.rifflet@pps.jussieu.fr
Mathématiques
Gérard Bourdaud - bourdaud@math.jussieu.fr
Mathématiques appliquées et sciences sociales (MASS)
Stéphane Boucheron - stephane.boucheron@math.jussieu.fr
Mathématiques et informatique
Arnaud Durand - durand@logique.jussieu.fr
Physique
Kyan Schahmaneche - kyan.schahmaneche@lpnhep.in2p3.fr
Sciences de la terre et des planètes (STEP)
Marianne Greef - greff@ipgp.jussieu.fr
Sciences du vivant
Claude Bazin - claude.bazin@univ-paris-diderot.fr
Enseignement et médiation scientifique
Fabrice Vandebrouck - vandebro@math.jussieu.fr

Cap en Fac

« **Cap en Fac** » est un projet proposé par la Mairie de Paris, et mis en place en partenariat avec les universités parisiennes.

Il vise à améliorer l'information, l'orientation et l'insertion à l'université des lycéens. Un enseignant-chercheur responsable est mandaté pour mener à bien le projet : recrutement d'étudiants tuteurs, contacts auprès des lycées, réunions d'information auprès des équipes pédagogiques, organisation des rencontres entre lycéens et étudiants…

L'action a été menée pendant 4 années consécutives (2006-2010) auprès de 5 lycées parisiens classés « politique de la ville ». Elle se poursuit en 2010-2011, sous l'égide du Bureau de la Vie Etudiante. En début d'année, une douzaine d'étudiants tuteurs de niveau L3 ou M1 sont recrutés dans des disciplines variées.

Leur prestation (évaluation horaire) est rémunérée sous la forme d'un contrat de Tutorat, ou peut être validée comme UE libre pour la Valorisation de l'Engagement étudiant(VEE).

Contact :

Cap en Fac à l'Université Paris Diderot-Paris 7

Céline Masson enseignante-chercheuse, UFR Sciences Humaines Cliniques

celine.masson@univ-paris-diderot.fr

Le tutorat d'accueil

Un tutorat pour les étudiants étrangers :
Le tuteur d'accueil géré par le Bureau des Relations Internationales (BRI) a pour mission d'informer, d'accompagner les étudiants étrangers dans leurs premières démarches administratives et pédagogiques en leur apportant une aide personnalisée pendant un semestre. Ce tutorat consiste en un ensemble de services :
information sur le fonctionnement de l'université et des différents services administratifs : visite du campus, localisation des services et des UFR
soutien pédagogique (inscription aux cours, emploi du temps, méthodologie)
accompagnement logistique (carte d'étudiant, carte de séjour, allocations logement…)
communication et encadrement sur les diverses manifestations culturelles organisées sur ou en dehors du campus (visites de musées, de lieux historiques parisiens…).
www.univ-paris-diderot.fr - **rubrique International**

Un tutorat pour la mission « Cap en Fac » (voir page 31)

Un tutorat pour l'accompagnement des étudiants en situation de handicap :
Dans le cadre de l'accompagnement des étudiants en situation de handicap, le Relais handicap Diderot recrute des tuteurs étudiants, toutes disciplines confondues, à partir du L2. Ils devront assurer, suivant leurs souhaits, leurs compétences et leurs emplois du temps :

- des prises de notes
- des séances de lecture
- des cours de soutien
- des accompagnements sportifs
- des accompagnements en bibliothèque
- des secrétariats d'examen...

Ces étudiants tuteurs seront rémunérés en tant que vacataires. Ils pourront également choisir d'effectuer cet accompagnement dans le cadre de l'UE libre ou optionnelle « Validation de l'Engagement Etudiant »
joelle.chartier@univ-paris-diderot.fr / laetitia.issartial@univ-paris-diderot.fr
Tél : 01 57 27 65 20
www.rhd.univ-paris7.fr

Vous avez un projet

Il peut concerner des événements :
- culturels : pièces de théâtre, films et documentaires, concerts ...
- d'orientation professionnelle : forum, conférences ...
- scientifiques : voyages d'étude (hors validation dans le cursus) ...
- solidarité et/ou humanitaire : journées d'action, voyages humanitaires ...
- sportifs
- autres : tout type de projet répondant aux critères d'attribution d'une aide financière

L'université peut vous aider :

- conseils sur le montage du projet

- aide financière (Le Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes, FSDIE)

- soutien logistique

Deux possibilités :
- rejoindre une association qui puisse accueillir votre projet (voir les fiches associations en fin de guide)
- créer une association pérenne autour de ce projet (voir page 38)

Montage du projet et demande d'aide financière

L'université peut vous aider financièrement et attribuer à l'association porteuse du projet une aide prélevée sur le FSDIE (Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes) géré par le Bureau de la Vie Etudiante (BVE).

Le Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE)

de l'université permet de financer des initiatives s'inscrivant notamment dans les domaines suivants : théâtre, danse, musique, écriture, cinéma, audiovisuel, culture scientifique, animation du campus, manifestations sportives, actions humanitaires et de solidarité. Il est alimenté par une partie des droits

3ème Journée
Vie Etudiante • Vie Associative
23 Septembre 2009
PLAN
www.univ-paris-diderot.fr

d'inscription et est géré par une commission qui se réunit 3 ou 4 fois dans l'année et soumet ses propositions à l'approbation du conseil d'administration (CA) de l'université.

↘ Critères d'attribution :

- projet conforme aux statuts de l'association
- participation d'étudiants de Paris Diderot
- garantie de sérieux et de sécurité
- retombées pour la communauté étudiante de Paris Diderot (exposition, forum, spectacle, table ronde ...)
- sources de financement multiples (autres universités, financeurs publics ou privés, participation personnelle, dons ...)
- le projet ne doit pas faire partie intégrante d'un cursus
- il ne doit pas entraver la poursuite normale des études (déplacement en périodes universitaires par exemple)

L'aide financière ne pourra pas porter sur les postes suivants :

- achat de gros matériel
- frais de fonctionnement de l'association
- défraiements (transports, nourriture, hébergement)
- salaires, rémunération de professionnels ou d'intervenants

↘ Les démarches

le BVE vous recevra et pourra vous conseiller sur la façon de construire votre projet et ce à toutes les étapes de celui-ci. Un examen du budget prévisionnel permettra en outre d'en définir la faisabilité.

Prenez contact avec Bureau de la Vie Etudiante :
Tél : 01 57 27 55 37 / 55 27 - bve@univ-paris-diderot.fr

↘ Le dossier

il doit montrer l'intérêt et le sérieux de votre projet, souligner votre investissement dans sa réalisation, être lisible et stimulant, clairement organisé et présenté.

Il comportera également :

- une présentation de l'association (historique, objet, réalisations passées..)
- une présentation détaillée du projet (objectif, participants, calendrier, contacts pris, partenariats, …)
- un budget prévisionnel en équilibre dans lequel apparaîtra le montant de l'aide demandée à Paris Diderot
- divers justificatifs (liste communiquée par le Bureau Vie Etudiante)

Pour finaliser votre dossier, prenez rendez-vous au moins un mois avant la date de la commission avec :

Mme Jacquet-Songeons
Tél : 01 57 27 55 37 - bve@univ-paris-diderot.fr

↘ L'examen des projets, la CSIE

La Commission de Solidarité et des Initiatives Etudiantes (CSIE) se réunit **trois ou quatre fois par an.** Sauf cas exceptionnel, l'aide financière accordée n'excédera pas 30% à 40% du budget global.

Renseignez-vous sur le calendrier des commissions prévues pour l'examen des projets.

Créer son association

Les associations sont régies par la loi du 1er juillet 1901 qui précise les conditions de leur création et de leur fonctionnement.

Créer une association permet de recevoir des aides financières d'organismes publics ou privés afin de finaliser un projet.

↘ 1re étape : rédiger les statuts de l'association :

Les différents articles des statuts précisent la dénomination, l'objet, le siège social, les ressources, et le mode de fonctionnement de l'association : les membres, les élections et réunions du conseil d'administration, nomination du bureau, les assemblées générales ordinaires et extraordinaires, les éventuelles modifications de statuts, la dissolution, etc. Toute modification doit en être déclarée à la préfecture.

Sites utiles : www.service-public.fr **- rubrique « Vie associative »**

Une association peut émettre le vœu d'obtenir la **domiciliation de son siège social** à l'adresse d'un des bâtiments universitaires de Paris Diderot.

Certains critères sont requis :

- respect de la laïcité
- corrélation entre l'objet de l'association et les activités de l'université
- respect de la législation sur les associations
- respect des règles de fonctionnement de l'université : ne pas se substituer aux missions de l'université

Procédure :

La demande doit être formulée, auprès de la direction d'une composante (UFR ou Dept) et soumise à l'avis de son Conseil.

Le/la président(e) de l'association doit faire une demande écrite au président de l'université accompagnée d'un exemplaire des statuts définitifs et de la liste nominative des membres du bureau indiquant leurs fonctions, leurs coordonnées, leur inscription à Paris Diderot.

Ces documents doivent être transmis à la :
Direction des Affaires Générales et Juridiques (DAGJ)
Les Grands Moulins - case courrier 7029
contact : colette.jaunais@univ-paris-diderot.fr / Tél : 01 57 27 57 08

Seul le président de l'université peut accorder la domiciliation via un courrier de la DAGJ adressé au président(e) de l'association. Cette lettre lui permettra de faire la déclaration à la Préfecture de Police de Paris. La copie du récépissé de déclaration devra être envoyée à la DAGJ.
Toute association domiciliée officiellement à l'université devra fournir chaque année à la DAGJ, les divers documents relatifs à son activité.

↘ 2e étape : enregistrer l'association à la Préfecture de police :

- déposer les statuts de l'association, signés par les membres du bureau
- déposer une déclaration d'association sur papier libre
- demander l'insertion de l'association au Journal Officiel
- le formulaire est à retirer à la Préfecture

↘ 3e étape : assurance, compte bancaire, déclaration à l'INSEE :

- contracter une assurance en responsabilité civile pour l'association
- ouvrir un compte au nom de l'association : il vous permettra de gérer le budget de l'association, d'y verser cotisations et aides financières
- déclaration de l'association à l'INSEE pour l'obtention des n° SIREN et SIRET